

- Quatre employés non permutants occupent des postes à l'étranger au sein de la filière du commerce, et on étudie les possibilités que présente la filière des affaires sociales. Un agent non permutant est actuellement en formation, en vue d'une affectation cet été.
- Grâce à des détachements et à des mutations, APSP a aidé plus de 40 employés non permutants à faire progresser leur carrière ou à y apporter de la variété.
- APSP a fondé un centre de ressources sur les carrières et sur le perfectionnement professionnel, où on peut consulter plus d'une centaine d'ouvrages, de cassettes et de périodiques.

POUR RENSEIGNEMENTS : Wayne Read (APSP) 992-5203

Formation

Il s'est passé beaucoup de choses dans le domaine de la formation. La grande nouvelle, c'est la mise sur pied d'un Institut de formation du Ministère, dont l'inauguration est prévue pour janvier 1992. Dans les dix prochains mois, la recherche et les consultations se poursuivront, les premières installations seront mises en place, des postes seront dotés, un comité consultatif sera formé et la conception ainsi que l'élaboration de programmes dans les deux langues officielles pour le premier groupe de FS-1D et d'AT seront achevées.

L'année dernière, à la suite de l'Examen ministériel, la Direction de la formation a pu obtenir beaucoup plus de ressources, et ainsi continuer à mener de nombreuses activités de formation au Ministère malgré les compressions survenues dans les autres domaines. La participation aux cours de formation a augmenté considérablement dans tout le Ministère. En outre, on reconnaît de plus en plus la nécessité d'améliorer la formation des employés des missions. Des ressources accrues ont permis au personnel à l'étranger, et notamment à cinq gestionnaires de missions qui ont pu participer au dernier colloque sur le leadership, de venir suivre des cours à Ottawa.

Les programmes de formation ont été révisés et de nouveaux éléments se sont greffés à la formation obligatoire, comme le colloque sur le leadership, destiné aux directeurs généraux et aux directeurs. On a lancé des cours de formation spéciaux afin de préparer les employés aux nouvelles délégations de pouvoir. Outre que les fonds affectés à la formation ont augmenté, le nombre d'années-personnes consacrées à la formation à long terme est passé de 35 à 95.

Des coordonnateurs de la formation ont été chargés dans chaque secteur d'organiser et d'offrir une formation à l'intention des employés. Pour en savoir plus long sur les cours offerts ou d'autres questions relatives à la formation, veuillez communiquer avec le coordonnateur de votre secteur :

David Knowles (TFB)	Barbara Tink (UGB)
Suzanne Chartrand (EFB)	Joan Atkinson (OFB)
Claude Bernard (IFB)	Peter Splinter (JCB)
Ken McNab (BCB)	Frank McGuigan (ACB)
B. Gooch (XDX)	Jean White (APE)
Dave Gauthier (MCB)	Bruce Levy (APG)
Dave Shaw (URB)	Susan Harper (APT)
Nicole Laroque (RGB)	Bill Bottomley (APC)
John MacDonald (PGB)	Barbara Sandilands (APM)
G.P. Poirier (GGB)	Theresa Ritchie (APV)
Margery Landeryou (LGB)	Wayne Read (APSP)

Langues officielles

Après avoir déménagé à plusieurs reprises, la Direction des langues officielles (APL) dispose maintenant de locaux permanents à la tour B4. Bien que beaucoup d'employés aient eu l'impression jusqu'ici que cette direction a pour seul but de dépister ceux qui ne respectent pas les règlements, sa principale fonction consiste à accroître le bilinguisme au Ministère.

Pour mieux faire connaître ses objectifs et ses services, la Direction a tenu des journées d'information dans le hall de l'édifice Pearson. À cette occasion, les employés du Ministère ont pu visiter divers stands, recueillir des renseignements et poser des questions sur le bilinguisme au Ministère.

Une autre priorité de la Direction est l'amélioration de l'accès aux cours de langue seconde. En raison des changements apportés récemment par les organismes centraux, le Ministère assume désormais tous les frais liés à l'enseignement de la langue seconde aux employés permutants, sans compensation financière proportionnelle. Il en est résulté une réduction temporaire des cours de langue seconde pendant le dernier trimestre de 1990, mais la situation est revenue à la normale. De nouvelles mesures sont prises pour améliorer la qualité des cours, dont le regroupement des cours de langue seconde de base au Ministère.

Saviez-vous :

- que l'AANB de 1867 prévoit l'utilisation du français et de l'anglais dans les débats parlementaires et dans les tribunaux de l'État?
- que les premiers timbres bilingues ont été émis en 1927?
- que les premiers billets de banque bilingues ont été mis en circulation en 1930 seulement?
- qu'en 1973, le Parlement a adopté une résolution sur la langue de travail dans la Fonction publique?
- qu'en 1990, la proportion d'employés bilingues était sensiblement plus élevée au Ministère (56 %) que pour l'ensemble des fonctionnaires de la région de la capitale nationale? Pour les employés non permutants, le taux s'élève à 57,9 % et pour les employés permutants, à 62,9 %. Toutefois, ces niveaux demeurent largement inférieurs aux objectifs établis pour le Ministère, qui doit donc poursuivre ses efforts dans ce domaine.

Culture organisationnelle

Les sous-secrétaires accordent une attention particulière à une question sur laquelle beaucoup d'entre vous avez fait des commentaires dans la Boîte à idées. Il s'agit de la culture organisationnelle, c'est-à-dire de nos valeurs et de notre mission. Nos croyances, suppositions et comportements favorisent-ils les changements en cours au Ministère ou les entravent-ils? Il est très difficile d'apporter de véritables changements sans tenir compte de ces facteurs. Comme beaucoup d'entre vous l'avez souligné, cette situation peut empêcher le changement ou, pire encore, susciter des changements plus apparents que réels.

FP2000 a reconnu l'importance de la culture en cas de changement majeur. Les sous-secrétaires veulent s'assurer que la culture actuelle de notre Ministère appuie les changements en cours et, si ce n'est pas le cas, déterminer quels efforts il faut faire pour modifier la situation. Nous savons tous que les choses n'évoluent parfois pas selon les prévisions. L'Examen ministériel a permis de déterminer quels mécanismes et structures il faut modifier au Ministère, mais nous devons poursuivre nos efforts pour apporter des changements réels et efficaces.